Monsieur Frédéric ADVIELLE Président de la Chambre régionale des comptes Hauts-de-France Hôtel Dubois de Fosseux 14 rue du Marché au Filé 62012 ARRAS Cedex

Amiens, le 20 Mai 2022

Monsieur le Président,

En complément de mon courrier du 21 février 2022 apportant les réponses aux observations émises dans votre rapport, je prends acte de la modification de la Gouvernance des offices publics de l'habitat apportée par le Décret 2022-706 du 26 avril 2022.

Les représentants d'Amiens Métropole et du Syndicat mixte de l'habitat en Somme tiendront compte des modifications règlementaires.

Je vous précise que le Syndicat mixte de l'habitat en Somme prendra à court terme toutes les décisions en résultant.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma respectueuse considération.

Alain GEST